

FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Volume 2, Numéro 2 — Été 2002

La Fondation reçoit le prix Thomas-Baillairgé

La Fondation du patrimoine religieux du Québec est très honorée d'être récipiendaire du prix Thomas-Baillairgé 2002 de l'Ordre des architectes du Québec.

Les administrateurs de l'Ordre ont en effet jugé que la Fondation méritait ce prix pour la mise sur pied du programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux appartenant à toutes les traditions religieuses

dans l'ensemble du Québec. M. Claude Hamelin Lalonde, président de l'Ordre, soulignait, lors du discours de présentation, la « forme exemplaire de partenariat entre les collectivités locales et les pouvoirs publics pour la sauvegarde et la mise en valeur de plusieurs témoins exemplaires de notre patrimoine architectural. »

Créé en 1983, le prix Thomas-Baillairgé tire son nom de l'un des plus éminents architectes québécois du siècle dernier et a pour objet de souligner les efforts d'un individu, d'un groupe, d'une société, d'un organisme public ou parapublic, ou encore d'un gouvernement, relativement à la promotion et à la conservation de la qualité du cadre de vie au Québec.

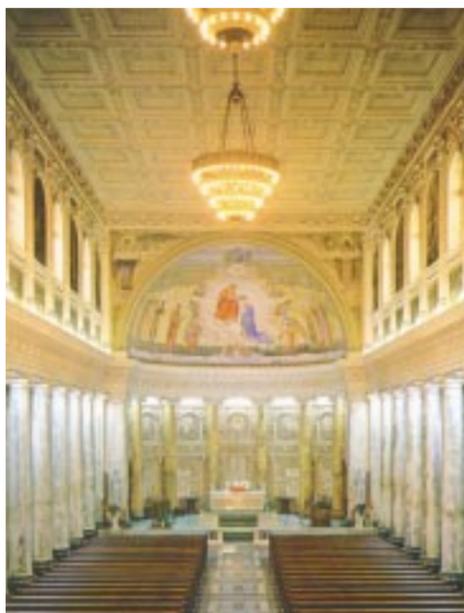


Remise du prix Thomas-Baillairgé 2002.
M. Claude Hamelin Lalonde et
l'abbé Paul-Émile Paré.
Source : FPRQ

Inventaire du patrimoine immobilier des communautés religieuses de l'île de Montréal

Le patrimoine immobilier des communautés religieuses de l'île de Montréal, témoin essentiel à la compréhension de son histoire, de sa culture et de son environnement, fait actuellement l'objet d'un inventaire coordonné par la Fondation du patrimoine religieux du Québec. Les ensembles conventuels de Montréal ont déjà fait l'objet d'étude à la fin des années 1970 et une mise à jour s'impose si l'on veut se donner une vision claire du patrimoine à protéger et à mettre en valeur pour les générations à venir.

Cet inventaire vise à mettre à jour l'état des connaissances et à dresser un portrait du parc immobilier des communautés religieuses du territoire de Montréal. Il a pour objet de documenter les lieux les plus significatifs afin de faire des choix éclairés au moment d'intervenir dans les cas de restauration ainsi qu'en matière de planification urbaine lors du délestage et du redéveloppement des sites.



Chapelle de la maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.
Source : Carte postale.
Studio O. Allard photographes inc.



Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne.
Source : FPRQ

Ce projet, d'une durée de six mois, est réalisé en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Montréal et Mission patrimoine religieux, et comprend trois grandes étapes : une étude historique synthèse qui vise à identifier les missions respectives des communautés et leurs propriétés les plus importantes, une visite des ensembles conventuels afin de colliger des informations architecturales, historiques et urbaines, et une évaluation patrimoniale des ensembles conventuels à l'aide de critères reconnus. Le corpus étudié comprend plus d'une cinquantaine de propriétés appartenant présentement aux communautés religieuses.

L'accueil, une question d'accessibilité!

Les églises patrimoniales du Québec constituent des attraits touristiques de plus en plus recherchés. Mais ces lieux historiques construits il y a plusieurs décennies sont-ils accessibles à tous? C'est une des questions abordées dans une étude menée par Kéroul, interlocuteur privilégié de Tourisme Québec en matière de tourisme et de culture pour les personnes à capacité physique restreinte. Réalisée en 2001, cette étude examine les comportements touristiques des personnes à capacité physique restreinte. À la suite de l'examen des différents lieux visités par les touristes, dont plusieurs églises, Kéroul a pu identifier certains éléments qui pourraient accroître l'accessibilité des sites touristiques religieux.

- Un parcours sans obstacle doit être prévu à partir de l'aire de stationnement jusqu'à l'entrée, de même qu'à l'intérieur de l'édifice. Le chœur doit être accessible aux personnes en fauteuil roulant lors des cérémonies (baptême, mariage, etc.).
- La rampe d'accès ne doit pas excéder le ratio de 1:12 (pour chaque centimètre de hauteur, il doit y avoir 12 cm de longueur) et la largeur libre doit être de 87 cm (34 po).
- La largeur libre de la porte doit se situer entre 76 cm (30 po) et 81 cm (32 po).
- Le seuil de porte ne doit pas excéder 2,5 cm (1 po) et il doit être biseauté afin de faciliter le passage d'un fauteuil roulant.

Kéroul offre également un service de formation sur l'accueil et le service aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Kéroul – Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte
4545, avenue Pierre-de Coubertin, C.P. 1000, succursale M, Montréal (Québec) H1V 3R2
Téléphone : (514) 252-3104 Télécopieur : (514) 254-0766 infos@keroul.qc.ca www.keroul.qc.ca



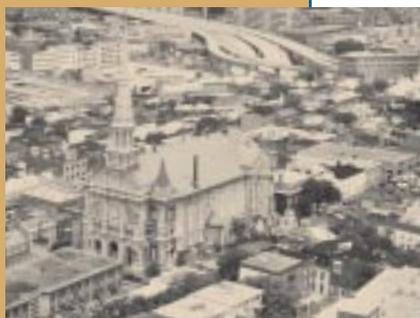
Basilique Notre-Dame, Montréal.
Source : FPRQ

Co-cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil.
Source : FPRQ

Le gouvernement du Québec annonce 25 M\$ pour la mise en valeur du patrimoine bâti



Conférence
de presse du 25 juin 2002.
L'abbé Paul-Émile Paré, le ministre André
Boisclair, la ministre Diane Lemieux et
M. Claude Trudel.
Source : FPRQ



Église Saint-Jean-Baptiste, Québec
Source: François Brault.

Le 25 juin dernier, les ministres André Boisclair et Diane Lemieux ont annoncé des subventions totalisant 25 M\$ pour la restauration de bâtiments à caractère patrimonial. Cette annonce a eu lieu en présence du président de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, l'abbé Paul-Émile Paré.

Au cours de cette conférence de presse, la ministre Lemieux a annoncé la réalisation de 157 projets de restauration d'édifices religieux, totalisant une aide financière de 12 283 085 \$ à l'échelle nationale. Par exemple, à Québec, l'église Saint-Jean-Baptiste, un monument historique classé, a reçu une aide de 412 075 \$ pour des travaux de maçonnerie; à Windsor, en Estrie, une somme de 406 923 \$ a été remise à l'église de Saint-Philippe pour la restauration de la toiture; à Amos, en Abitibi, 233 000 \$ ont été attribués à la cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila pour des travaux de rénovation intérieure; enfin, à Montréal, l'église St. James United a reçu 439 800 \$ pour la restauration de la tour est.



Église Saint-Philippe, Windsor.
Source FPRQ

La ministre a tenu à souligner l'étendue des retombées du programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux depuis sa création. Ainsi, à l'échelle du Québec, on évalue à 2500 le nombre d'emplois directs et indirects créés grâce aux sommes investies, sans compter la conservation et la transmission de savoir-faire traditionnels. En outre, les investissements gouvernementaux de quelque 122 M\$ ont engendré des investissements privés de l'ordre de 60,1 M\$, permettant du même souffle d'accroître la présence des lieux de culte patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise, une demande répétée de l'industrie touristique et une source potentielle de revenus pour les lieux de culte.



Cathédrale Sainte-Thérèse d'Avila, Amos
Source: FPRQ

« Depuis sept ans, la Fondation du patrimoine religieux du Québec a développé, avec le ministère de la Culture et des Communications, un

partenariat qui s'inscrit à l'intérieur d'une volonté gouvernementale de s'associer avec le milieu en vue de favoriser une plus grande appropriation du patrimoine par la population. L'infrastructure de concertation décentralisée mise en place par la Fondation constitue un modèle d'avant-garde et on ne peut qu'être satisfait de ses retombées sur le patrimoine religieux », a souligné l'abbé Paul-Émile Paré.